

AVIS PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET

AMI N°002/MEHH/FAPGAZ.SA/2023

Début de Publication : 28/12/2023

Fin de Publication : 18/01/2024

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La République de Guinée fait face à des défis environnementaux énormes résultant, notamment, de la très forte pression exercée par la production de combustibles ligneux pour la satisfaction d'une demande, toujours croissante, des populations en énergie de cuisson.

Cette pratique pourrait dangereusement mettre en péril les politiques et stratégies de lutte contre la déforestation, conformément aux engagements pris par notre pays à la COP21 pour la mise en œuvre de la Convention des Nations-Unies sur les Changements Climatiques, ainsi qu'à travers l'Accord de Paris.

Selon les statistiques disponibles, le capital forestier de la Guinée est largement entamé, particulièrement depuis les trois dernières décennies, avec un rythme de régression des superficies forestières estimé à un minimum de 35 000 hectares par an. Le prélèvement de bois pour les besoins énergétiques nationaux, estimé à un minimum de 7 millions de tonnes par an, constitue une des causes de surexploitation des ressources ligneuses autour des centres urbains.

Pour faire face à cette problématique, le Gouvernement a mis en place un fonds pour la subvention des Gaz dénommé Fonds d'Appui pour la Promotion des Gaz, en abrégé FAPGAZ SA, pour assurer la promotion de l'utilisation généralisée du gaz butane dans les ménages en Guinée. L'objectif est de réduire, voire supprimer, à terme l'utilisation du bois énergie dont la production a un effet dévastateur sur l'Environnement.



Le Fonds d'Appui à la Promotion des Gaz (FAPGAZ SA) est une Société Publique placée sous la tutelle technique du Ministre de l'Energie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures. Il est dirigé par une Direction Générale appuyée par des Directions Techniques.

Pour lui permettre d'accomplir pleinement cette mission, le FAPGAZ SA est financé par le budget national pour son fonctionnement et par des prélèvements sur les produits pétroliers pour l'appui à la promotion des gaz.

Pour un plus grand impact des actions développées dans le cadre de ces initiatives, le FAPGAZ SA souhaite se doter d'une stratégie de communication.

Ainsi donc les présents termes de référence sont élaborés en vue de recruter un prestataire chargé de renforcer les capacités des cadres intervenant dans le domaine des marchés publics, du capital humaines, de la facturation, du management des projets, du développement personnel, de l'informatique, de la vente, des achats et approvisionnement, de la distribution.

2. OBJECTIFS

Objectif global de la mission est de renforcer les capacités du personnel technique et transversal intervenant dans le management, la gestion des ressources humaines, de la facturation, du management des projets, du développement personnel, de l'informatique, de la vente, des achats et approvisionnement, de la distribution,

De façon spécifique il s'agira de :

- Développer le thème : « cadre économique et contractuel de l'exploitation-production des hydrocarbures » au profit des agents du service distribution.
- Développer le thème : « Système de distribution de gaz dans un bâtiment » au profit des agents du service distribution.
- Développer le thème : « propriété, stockage, et transfert des gaz inflammables et liquéfiés au profit des agents du service transports.
- Développer le thème : « Réussir l'implantation de son système RH » au profit des agents du service ressources humaines.



Siège : Taouyah-corniche / Commune de Ratoma
BP : 892, Conakry – République de Guinée
Tel : +224 629 30 3119 ; Email : contact@fapgaz-gn.com



- Développer le thème : « Maitrise du calcul de la paie et de l'organisation de la fonction RH » au profit des agents du service ressources humaines.
- Développer le thème : « Outil et pilotage de la fonction RH » au profit des agents du service ressources humaines.
- Développer le thème : « La butanisation dans la politique énergétique de la GUINEE » au profit des agents du service marketing et commercial.
- Développer le thème : « Quelles stratégies pour une vulgarisation a plus grande échelle du gaz butane » au profit des agents du service marketing et commercial.
- Développer le thème : « Promotion des Ventes » au profit des agents du service marketing et commercial.
- Développer le thème : « Elaborer une politique de prix efficace » au profit des agents du service marketing et commercial.
- Développer le thème : « Réglementation sur l'usage et la commercialisation des bouteilles de gaz butane » au profit des agents du service marketing et commercial.
- Développer le thème : « Système de distribution de gaz dans un bâtiment » au profit des agents du service distribution.
- Développer le thème : « Mettre en œuvre de manière opérationnelle les principes fondamentaux, les normes et les outils de la sécurité informatique » au profit des agents du service informatique.
- Développer le thème : « Améliorer la performance des services financiers et comptables » au profit des agents de la comptabilité.
- Développer le thème : « Gouvernance des marchés publics : Elaboration d'une cartographie des risques dans les marchés publics » au profit des agents des marchés publics.
- Développer le thème : « Suivi et exécution des contrats et règlement des litiges dans les marchés Publics » au profit des agents des marchés publics.
- Développer le thème : « Méthodes, Pratiques de gestion des stocks et Approvisionnement » au profit des agents du service approvisionnement.



- Développer le thème : « Maitriser la facturation client » au profit des agents du service facturation.
- Développer le thème : « Les bases en statistique pour exploiter des données chiffrées » au profit des agents du service statistique.
- Développer le thème : « Mettre en place une stratégie achat efficace » au profit des agents du service achat.

3. RESULTATS ATTENDUS :

Les capacités de l'ensemble du personnel du FAPGAZ sont renforcées à travers plusieurs sessions de formation.

4. METHODOLOGIE

Au regard des objectifs et résultats attendus et de la qualité des participants, la méthodologie est laissée à la proposition du consultant, toutefois elle doit être active et basée sur l'andragogie.

Par ailleurs, les étapes suivantes seront observées au cours de cette mission :

- Rencontre de cadrage des formations
- Validation de la programmation et des cadres des formations
- Validation des plans des modules

5. Tâches du bureau

- ✓ Concevoir et animer les modules de formation,
- ✓ Proposer un calendrier pour les formations
- ✓ Faire la reproduction des documents de travail
- ✓ Evaluer les formations
- ✓ Mettre à disposition des participants les supports de cours sous clé USB
- ✓ Fournir des pièces kits de formation
- ✓ Délivrer les attestations de formation aux participants.



6. Choix et Justification du centre de formation

Pour assurer la mise en œuvre de ces formations, le choix sera porté sur un centre de formation qui doit avoir une grande expérience dans le domaine du renforcement des capacités et la formation continue des cadres africains à un niveau international spécialisé dans les thématiques liées au développement de manière générale.

7. LIEUX ET CALENDRIER DES FORMATIONS

Le lieu de la formation sera indiqué par le bureau.

La durée totale de chaque session de formation est de deux (02) semaines

8. PROFIL DU BUREAU

La consultation sera réalisée par un centre international ou par un consultant. Dans l'un ou l'autre cas, l'équipe pour la conduite de l'étude devra comprendre au moins des experts des domaines de la formation et titulaires de diplômes universitaires de niveau Bac+5 minimum. Les experts devront aussi avoir les qualifications pertinentes approuvées et une expérience d'au moins 3 ans dans la conduite des ateliers de formation conformément au tableau suivant.

Le centre de formation devra présenter une proposition technique décrivant la compréhension de la mission, la méthodologie d'approche, suivie d'une offre financière couvrant les coûts de la prestation qui comprend :

- Les honoraires ;
- Les matériels didactiques ;
- Le cahier de participants ;

A la proposition technique, le bureau d'étude/consultant doit adjoindre :

- Les cv des consultants ;
- La présentation d'au moins deux (02) prestations similaires ;
- Les certificats et attestations de prestations similaires.



9. LES LIVRABLES DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, les livrables suivants sont attendus :

- Les attestations de formation pour l'ensemble des participants ;
- Un cahier du participant ainsi qu'un guide du facilitateur ;
- Les rapports des différentes sessions de formation ;
- Le module de la formation en version numérique ;
- Le rapport global de la formation.

10. MODE DE SELECTION

La sélection basée sur la qualification du Consultant (SBQC).

11 : LIEU ET DATE DE DEPÔT

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessus ; précisant les mentions devant être portées sur l'enveloppe de soumission de la manifestation d'intérêt.

Fonds D'Appui à la Promotion des Gaz (FAPGAZ.SA)

Adresse : Taouyah Corniche, Commune de Ratoma

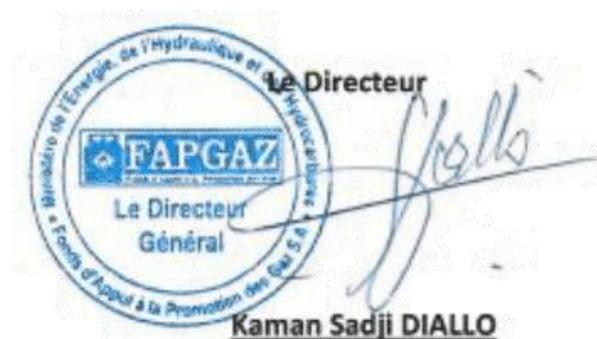
Tél : + 224 : 629 917 171/ 628 592 069

Adresse mail : sankmarie18@gmail.com/ toure.mohamedlamine@yahoo.fr

Au plus tard :

Date : Jeudi, le 18 Janvier 2024

Heure : 11 heures.



Siège : Taouyah-corniche / Commune de Ratoma
BP : 892, Conakry – République de Guinée
Tel : +224 629 30 3119 ; Email : contact@fapgaz-gn.com

Guinée
www.guinee.gn